

Marie Marchand, gérante de l'épicerie du village, honorée



Marie Marchand remerciée par Philippe Dambrine lors de la cérémonie des vœux. (Photo NR)

La cérémonie des vœux de la municipalité de Monteaux s'est déroulée vendredi 9 janvier. Philippe Dambrine, maire, a notamment remercié les Monthéobaldiens venus en nombre. Dans sa rétrospective 2025, le maire a rappelé les deux gros chantiers de l'année qui ont été la rénovation du clocher et la remise en état des quatre cloches qui l'équipe. Le financement de ces opérations a reposé en grande partie sur la prise en charge de l'assureur, les subventions de l'État et du Département mais aussi la souscription réalisée en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Cette dernière a permis la collecte de plus de 11.000 € et l'obtention d'une subvention complémentaire de plus de 26.000 €. Philippe Dambrine n'a pas manqué de souligner « ce bel élan de générosité de la population ».

Comme prévu, le programme d'enfouissement des réseaux a été poursuivi et a concerné cette année la route de Mesland. Le nombre et la qualité des prestations réalisées par les services techniques ont aussi trouvé bonne place dans ce bilan. Une à une, l'ensemble des associations ont été remerciées pour les nombreuses manifestations organisées. Le volet artistique et culturel a

connu à nouveau en 2025 de beaux succès (expositions artistiques, Fête de la musique, boîtes à livres, etc.).

Poursuite du chantier du clocher

Des travaux importants sont d'ores et déjà prévus pour l'année 2026. On y retrouve l'achèvement du chantier de remise en état du clocher de l'église pour février ; le programme d'effacement des réseaux qui proposera une nouvelle phase rue du Petit-Herbault et la réfection de la bande de roulement de la voirie depuis l'entrée du bourg, rue du Petit-Herbault, jusqu'à sa sortie route de Mesland.

Un moment fort de cette cérémonie a été la mise à l'honneur, par le conseil municipal, de Marie Marchand, gérante de l'épicerie du village. En mai dernier, elle est intervenue pour secourir sa voisine prise au piège d'un incendie dans sa maison. Les conséquences de ce geste ont été graves et Marie a été hospitalisée plus d'un mois dans l'unité des grands brûlés de l'hôpital Trousseau. Un élan de solidarité s'est créé au sein de la commune pour venir soutenir ses proches afin de maintenir l'épicerie en activité. Son grand courage a été salué par l'ensemble des participants.

16/01/2026